

Atelier 4 : « Les migrations internationales »

Déroulé de la séance

Nous avons parlé la dernière fois des différents types de frontières. Pour certaines nationalités, c'est plus facile de traverser ces frontières ce qui formait des inégalités entre pays. En général on retrouve la domination des pays du Nord sur les pays du Sud qui les empêchent de se déplacer comme ils veulent, et d'entrer trop facilement dans leurs pays.

- Comment appelle-t-on ces gens qui traversent les frontières ? Les migrants

Migrants : de qui on parle [20min]

Brainstorming autour du mot « migrant » - noter les mots énoncés au tableau

Présentation Prezi « Migrants : de qui on parle ? »

Slide 2 : Nous avons pu voir que derrière le mot « migrant » se cache de nombreuses réalités.

Il n'existe pas de définition juridiquement reconnue du terme "**migrant**". Toutefois, selon les Nations Unies, ce terme désigne:
« *Toute personne qui a résidé dans un pays étranger pendant plus d'une année, quelles que soient les causes, volontaires ou involontaires, du mouvement, et quels que soient les moyens, réguliers ou irréguliers, utilisés pour migrer* »

Slide 3 : Une définition plus simple à retenir serait : « un **migrant** est une personne qui quitte son pays d'origine (pays où elle est née) pour vivre et s'installer dans un autre pays ».

Slide 4 : On entend aussi souvent parler d'« émigré » et d'« immigré ».

Un **émigré** est une personne vivant dans un autre pays que le sien, du point de vue du pays d'origine.

A l'inverse, un **immigré** est une personne qui a quitté son pays d'origine pour s'installer dans un autre pays, du point de vue du pays d'accueil. Ces deux mots peuvent parler d'une seule et même personne mais il s'agit simplement d'une différence de point de vue.

Un **étranger** désigne tout simplement une personne qui a une autre nationalité que celle du pays où il réside.

Slide 5 : Le mot **demandeur d'asile** réfère à une réalité de migration aux critères bien définis.

Il s'agit d'une « personne qui a fui son pays par crainte d'être persécutée du fait de sa race, sa religion, sa nationalité, ses opinions politiques ou son appartenance à un groupe, et ne peut ou ne veut pas réclamer la protection de son pays d'origine. De fait, il demande la protection d'un autre pays ».

Un **réfugié** concerne la même personne qui a fait sa demande d'asile, et que celle-ci a été

acceptée, après un examen minutieux et des procédures administratives souvent longues et éprouvantes. En France, après avoir obtenu le statut de réfugié, la personne a l'autorisation de résider sur le territoire français pendant une durée de 10 ans et d'exercer une activité professionnelle.

A l'inverse, un **débouté** concerne un demandeur d'asile dont la demande n'a pas été acceptée.

Slide 6 : Les termes **clandestin** et **sans-papiers** se réfèrent tous les deux à une « personne démunie de titre de séjour valide sur le territoire où elle se trouve ».

La **notion de clandestinité** fait allusion à une **entrée illégale sur le territoire**, mais ce terme est **souvent empreint d'un caractère péjoratif et criminalisant**, et est abusivement utilisé par les médias et personnalités politiques pour désigner des étrangers en situation irrégulière. En effet, **il laisse à penser que ces personnes ont volontairement franchi de façon irrégulière la frontière du pays où ils se trouvent alors qu'en réalité, la grande majorité des étrangers en situation irrégulière sont entrés régulièrement sur le territoire français** (avec un visa étudiant, d'étudiant ou autre, ou en déposant une demande d'asile dès leur arrivée sur le territoire).

C'est le fait de demeurer dans le pays où ils se trouvent une fois leur visa expiré, parce qu'ils n'ont pas pu obtenir le droit d'y séjourner durablement, ou après le rejet de leur demande d'asile qui les fait basculer dans la **catégorie des « sans papiers »**. Cette terminologie concerne donc des personnes qui avaient l'autorisation d'être sur le territoire mais **dont l'autorisation n'a pas été renouvelée**.

Il est important de rappeler que la proportion d'étrangers qui entrent sur le territoire européen sans papiers ou avec de faux documents est très faible, malgré la **médiatisation importante qui entoure parfois ces arrivées**.

<https://www.lacimade.org/faq/qu-est-ce-qu-un-migrant/>

Slide 7 : Selon vous, pourquoi des personnes sont-elles prêtes à tout quitter ?

Voici une carte (non exhaustive) avec les raisons de départ des pays dont sont originaires la majorité des demandeurs d'asile.

Y a-t-il des raisons auxquelles vous n'auriez pas pensé ?

On peut penser qu'avec le dérèglement climatique, de nouveaux mouvements de population pourront faire leur apparition. Certains spécialistes demandent même à ce que la **notion de « dérèglement climatique » fasse partie des critères de demande d'asile**.

Slide 8 : Il faut faire attention aux mots qu'on emploie. Le terme « migrant » est un mot passe-partout et fourre-tout qui englobe différentes réalités. Aussi, les mots ne sont pas neutres. Quand on parle d'un Français parti travailler dans un pays étranger, on emploie le terme **expatrié (consonance positive)** alors qu'on parle d'**immigré (consonance négative)** quand il s'agit d'une personne étrangère venue travailler en France. Pourtant, la réalité est la même pour ces deux personnes : elles cherchent toutes les deux un meilleur avenir en terme de travail et de condition de vie.

Pour aller plus loin : Vidéo de « Un jour, une question » : « Qu'est-ce qu'un migrant ? »

<https://www.youtube.com/watch?v=yfamtQOVCIE>

Preziquizz sur les migrations internationales [20 minutes]

1. **Slide 2** : *Depuis quand les hommes et les femmes migrent-ils ?*

Depuis toujours !

Pendant la préhistoire, les hommes et les femmes migraient déjà, mais à pied évidemment. Nos ancêtres viennent d'Afrique. Avec le développement des moyens de transport, c'est un peu plus facile aujourd'hui. Pour rappel, certains pays ont majoritairement été peuplés grâce aux migrations, comme les États-Unis.

2. Slide 4 : Dans le Monde, les migrations représentent ...

Moins de 5% de la population mondiale !

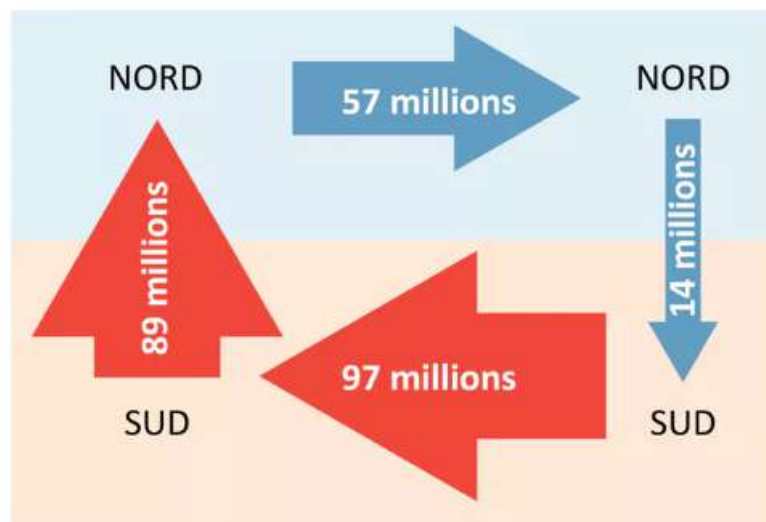
Les immigrées et immigrés étaient, au total, **258 millions en 2017**, d'après les Nations Unies. Elles et ils ne représentent qu'une faible minorité de la population mondiale (3,4%), la plupart des humains vivant dans leur pays de naissance.

La proportion d'immigrées et d'immigrés n'a que très légèrement augmenté au cours des dernières décennies: elle était de 2,9% il y a trente ans (en 1990), et de 2,3% il y a 55 ans (en 1965). Elle a également peu changé en cent ans.

3. Slide 6 : La plupart des migrants sont des gens qui partent des pays du Sud pour aller s'installer dans les pays de Nord.

FAUX !

Les quatre grands groupes de migrants internationaux (2017)



G. Pison, *Population et Sociétés* n° 563, 2019

Avec ce schéma simple, on voit que plus de la

Lecture : en 2017, 14 millions de personnes nées au Nord vivent au Sud (« Nord » et « Sud » désignant respectivement les pays développés et les pays en développement).

moitié des migrations internationales se font au niveau régional. Sur les 258 millions de « migrants » (chiffre des Nations Unies), 57 millions nés au Nord restent dans le Nord, tandis que 97 millions nés dans le Sud restent dans le Sud. Or, cela représente plus de 150 millions de personnes, ce qui représente plus de la moitié des migrations internationales.

4. Slide 8 : Quelle région du monde accueille le plus d'étrangers ?

Le Moyen Orient

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/800703/proportion-immigrants-pays-monde-reponse-carte> (source: mise à jour le 3 septembre 2016).

A l'heure où la crise migratoire occupe grandement le paysage médiatique en France et en Europe, il est utile de rappeler que l'immigration n'est pas un phénomène propre à l'Hexagone et au Vieux Continent. Il s'agit même d'une tendance globale.

Selon des données de 2015 de l'Institut National des Etudes Démographiques, **en termes d'effectifs (nombre d'immigrés)**, les États-Unis sont le pays du monde ayant sur son sol le plus grand nombre d'immigrés (personnes nées à l'étranger) : **48 millions**.

C'est près de cinq fois plus que l'Arabie saoudite (**11 millions – 3^e pays du classement**) et six fois plus que le Canada (**7,6 millions – 8^e**). La France (métropolitaine) en accueille **7,9 millions, et prend la 7^e place du classement**.

Mais **rapportées aux populations nationales totales, ces données sont à relativiser**. Proportionnellement à leurs populations nationales, l'Arabie Saoudite et le Canada ont nettement plus d'immigrés : **34 %** et **21 %**, contre **15,1 %** aux États-Unis qui tombent à la **36^e place**.

Pour la France (métropolitaine), cela représente **12,3%** de résidents nés à l'étranger, ce qui en fait le **48^e pays** au monde en proportion d'immigrés.

Dans le top 10, on retrouve des pays comme le Luxembourg, 9^e, avec **46%** d'immigrés, ou encore Singapour, 8^e, avec **46%**.

Les Emirats Arabes Unis constitue la nation qui accueille le plus d'immigrés, avec une population composée à **87,4% d'immigrés**.

https://www.ined.fr/_modules/Migrations/#savoirPlus

<https://kawa-news.com/immigration-et-le-pays-qui-accueille-le-plus-immigres-est/>

5. Slide 10 : Les Français aussi migrent dans d'autres pays

VRAI !

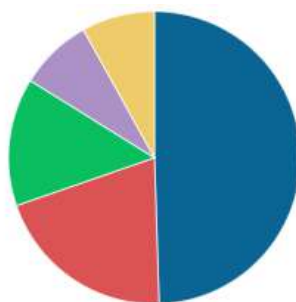
Les Français qui vivent à l'étranger sont autour de 3 millions.

Au 31 décembre 2017, ils étaient **1 821 519** à être inscrit au registre des français de l'étranger, soit une augmentation de 2,2 % par rapport à l'exercice 2016.

Mais comme l'inscription sur les listes consulaires n'est pas obligatoire, le Quai d'Orsay estime qu'il y a **entre 2 et 2,5 millions de français expatriés** partout dans le monde.

Où s'installent-ils ?

Quasiment la moitié des expatriés Français vivent en Europe, l'occasion de revenir facilement au pays pour voir familles et amis. Selon le Quai d'Orsay, 61% de la communauté française inscrite réside dans l'un des pays du G20 et près de 40% des Français établis à l'étranger habitent dans un des états membres de l'Organisation internationale de la Francophonie.



● Europe (UE + hors UE) ● Amériques ● Afrique du Nord & Moyen-Orient ● Asie & Océanie ● Afrique & Océan Indien

<https://blog.chapkadirect.fr/expatries-francais-2017/>

6. *Slide 14 : Les migrants, ça coûte cher ...*

FAUX !

On entend souvent que les migrants ne viennent en France que pour toucher les allocations. Les migrants ne touchent aucune allocation, aussi bien familiale que pour le logement. Pour y avoir droit, il faut posséder un permis de séjour en cours de validité.

Seules les personnes ayant le statut de réfugié, c'est-à-dire ayant obtenu une réponse favorable de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) sur leur demande d'asile, peuvent bénéficier des droits sociaux (prestations familiales, CMU, APL, etc.).

Pour prétendre au RSA, il faut être réfugié statutaire, c'est-à-dire avoir obtenu un permis de séjour de dix ans, ou avoir déjà passé cinq ans en France en tant que réfugié subsidiaire (doté d'un permis de séjour d'un an renouvelable).

Puis il faut savoir que les **migrants rapportent de l'argent plus qu'ils n'en coûtent à l'Etat français**. Selon une étude menée par des chercheurs de l'Université de Lille pour le compte du ministère des Affaires sociales une étude sur les coûts de l'immigration pour l'économie nationale, Il en ressort un **solde très positif**.

COÛTS		RECETTES	
Retraites	16,3 milliards €	Impôt sur le revenu	3,4 milliards €
Aides au logement	2,5 milliards €	Impôt sur le patrimoine	3,3 milliards €
Revenu Minimum d'Insertion (RMI)	1,7 milliards €	Impôt et taxes à la consommation	18,4 milliards €
Allocations chômage	5 milliards €	Impôts locaux et autres	2,6 milliards €
Allocation familiales	6,7 milliards €	Contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) et Contribution sociale généralisée (CSG)	6,2 milliards €
Prestations de santé	11,5 milliards €	Cotisations sociales	26,4 milliards €
Education	4,2 milliards €		
TOTAL	47,9 milliards €	TOTAL	60,3 milliards €

On obtient donc un **solde positif de quelques 12,4 milliards d'euros** (montant obtenu par la différence 60,3 milliards €- 47,9 milliards €).

A ce solde positif, il faut ajouter d'autres revenus pas toujours monétaires, mais d'une grande importance sociale et économique : les immigrés occupent l'immense majorité des emplois dont les Français ne veulent pas, et 90 % des autoroutes ont été et sont construites et entretenues avec de la main-d'œuvre étrangère. Sans immigrés, les prix à la consommation (produits agricoles et autres) seraient bien plus élevés, la main-d'œuvre étrangère étant bien moins payée.

<https://www.courrierinternational.com/article/2010/12/02/les-tres-bons-comptes-de-l-immigration>

Pour aller plus loin : Histoire des migrations en France

Carte mouvante : Animation qui porte sur les flux migratoires qui ont eu lieu en France, afin de montrer que chaque participant, malgré qu'ils aient tous la nationalité française, a un profil différent du fait de l'héritage de l'immigration.

Ressources nécessaires

- 1 grand espace
- Au moins 10-15 minutes

Tous les participants sont invités à se mettre debout et à répondre aux questions en se répartissant par groupe (« groupe oui », « groupe non »). Au fil des réponses, les groupes se modifient à chaque fois.

Exemples de questions :

- Qui habite dans le quartier ?
- Qui parle plusieurs langues ?
- Qui a déjà voyagé hors de France ?
- Qui a déjà vécu hors de France ?
- Qui est né dans la région ?
- Qui a un (grand-) parent né ici, dans la région ?
- Qui a un (grand-) parent né hors de France ?

Cela a permis de poser des questions à ces élèves sur le pourquoi de la venue de leurs grands-parents en France ou dans la région.

Cette animation peut être mise en lien avec la vidéo de Razy qui reprenait les propos de Nadine Morano sur le fait que « la France est un pays de race blanche ».

<https://www.youtube.com/watch?v=za273l9mS9k>

Pour un public de 14 ans et plus :

Vidéo « Histoire des migrations en France »

Les objectifs de cette vidéo sont de **montrer le métissage historique de la population française**, survenu suite à différentes migrations (invasions, appel au travail, au combat...), et de montrer

que la France est aussi bien une terre de départ que d'arrivée.

Qu'avez-vous compris ? Comme la résumeriez-vous ? En gros, c'est pour montrer que les gens ont toujours migré. En France, il y a des gens qui migrent depuis très longtemps : il y a des Français qui partent et les gens d'autres pays qui arrivent. Il n'y a pas de « français d'origine », parce que tout le monde est issu de mélanges.

Dans la vidéo, il dit : « La France se préserve de la consanguinité ». **Vous savez ce qu'est la consanguinité ?** C'est quand deux personnes qui ont des liens familiaux s'accouplent, cela crée des problèmes de santé. C'est pour dire qu'avec tous ces mélanges et ces migrations, il n'y a pas de risque.

Connaître l'histoire des migrations, ce n'est pas connaître l'histoire de ces migrants, mais notre histoire, l'histoire de la France dans sa généralité.